





CONVENTION IRSA: OPTIMISER LA PRATIQUE DE LA PROCÉDURE D'ESCALADE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA333	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	629,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 08/04/2025 au 08/04/2025
- Du 04/11/2025 au 04/11/2025

OBJECTIFS

• Maîtriser le formalisme de la procédure d'escalade pour optimiser les recours

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

 $Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à {\color{red} \underline{moinscriptions@ifpass.fr}}$

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Par des rappels et exercices pratiques, les participants identifient leurs axes de progrès pour optimiser la procédure d'escalade et limiter les contestations.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Formalisme de la gestion des recours dans le cadre de la convention IRSA (rappel)
- B. Conditions de fonds et formalisme des contestations
- 1. Différentes sources de contestation
- 2. Conditions de forme des recours
- 3. Reversements
- 4. Contestations dans le cadre d'un carambolage
- C. Zoom sur la notion d'arrêt / immobilisation
- 1. Arrêt au feu rouge, montée descente de passager
- 2. Différence entre stationnement et arrêt double file

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobile matériel et/ou corporel exerçant les recours dans le cadre de la convention IRSA Gestionnaires sinistre automobile spécialisé dans les recours conventionnels

Responsables à l'échelon Rédacteur, Chef de service ou Direction des échanges dans le cadre du Titre 7 de la convention IRSA

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

629,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/11/2025 à 00:21